

**LISTES DES PIECES A JOINDRE SUR E-SYNERGIE LORS DU DEPOT DE LA DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA MESURE FEAMPA**

**M11 - Aide aux actions collectives d’intérêt régional et à l’innovation pour le développement de filières halieutiques durables**

**Pour tous les demandeurs**

|  |  |
| --- | --- |
| Annexes techniques de la mesure M11 dûment complétées |  |
| Pièces justificatives des dépenses prévisionnelles (tarifs internet, devis, bulletin de salaire, contrat de travail ou tout autre document probant, etc.) |  |
| Pour toute dépense à partir de 3 000 € TTC :  - Un devis comparatif supplémentaire (d’un autre prestataire ou fournisseur) pour toute dépense comprise entre 3 000 € et 10 000 € TTC  - Deux devis comparatifs supplémentaires pour toute dépense supérieure à 10 000 € TTC |  |
| Relevé d'identité bancaire |  |
| Preuve de la représentation légale ou du pouvoir donné pour un demandeur agissant en qualité de représentant légal ou en vertu d’un pouvoir qu’il lui est donné (convention de mandat ou délégation de pouvoir et signature, etc.) |  |
| Pièce d’identité du représentant légal (le cas échéant) |  |
| Pièce d’identité du mandant et du mandataire (le cas échéant) |  |
| Attestation de régularité sociale (URSSAF/MSA/ENIM) |  |

**Pour les personnes physiques**

|  |  |
| --- | --- |
| Pièce d’identité en cours de validité (carte d'identité nationale ou passeport) |  |
| Dernière déclaration de revenus |  |
| Attestation de régularité fiscale de moins de 3 mois (délivrée par le Service des impôts des Particuliers) |  |

**Pour les personnes morales**

|  |  |
| --- | --- |
| Statuts |  |
| Pièce d’identité en cours de validité (carte d'identité nationale ou passeport) du représentant légal |  |
| Preuve de la représentation légale ou du pouvoir donné pour un demandeur agissant en qualité de représentant légal ou en vertu d’un pouvoir qu’il lui est donné (convention de mandat ou délégation de pouvoir et signature, etc.) |  |
| Délibération de l’organe compétent approuvant l’opération et le plan de financement prévisionnel et autorisant le responsable légal à solliciter l’aide |  |
| Bilans comptables, comptes de résultat et annexes (liasses fiscales complètes) des trois derniers exercices fiscaux |  |
| Attestation de régularité fiscale de moins de 3 mois (délivrée par Service des impôts des entreprises) |  |
| Pour les associations : Publication au Journal Officiel ou Récépissé de déclaration en préfecture |  |
| Pour les associations : Organigramme de la structure comprenant la liste des membres de l’organe d’administration et détaillant leurs mandats |  |

**Le cas échéant :**

|  |  |
| --- | --- |
| Pour les dossiers déposés par un mandataire : Pièces d’identités du mandant et du mandataire |  |
| Pour les projets financés par un prêt : justificatif d'accord de prêt (ou accord de principe) |  |
| Si la demande est présentée TTC pour une structure ne relevant pas du champ concurrentiel : Attestation de non-récupération de la TVA ou toute autre pièce équivalente fournie par les services fiscaux |  |
| Pour les demandeurs (ou partenaires) soumis aux règles de la commande publique :  Procédure interne des achats / Toutes les pièces du marché (avis de marché, CCAG, CCTG, CCAP et CCTP, acte d’engagement, bordereau de prix, règlement de la consultation, Dossier de Consultation des Entreprises, Rapport d’Analyse des Offres signé, notifications de rejet, notification du candidat retenu, Acte d’Engagement signé) |  |
| Pour les projets sollicitant des aides publiques autres que Région, Etat et Europe : tout document permettant de justifier que ces ont bien été obtenues par le demandeur (le cas échéant) |  |
| Pour les demandes d’aides déposées par ailleurs dans le cadre d’un appel à projets, fournir la preuve de la réponse à l’appel à projets et, le cas échéant, la preuve de la sélection du dossier à la suite de cet appel à projets |  |
| Pour les projets labellisés par un pôle de compétitivité : certificat de remise de label, le cas échéant. |  |
| Pour les projets en partenariat :  - Convention de partenariat signée  - Pièce d’identité du représentant légal de chaque partenaire    - Délibération de l’organe compétent de chaque partenaire approuvant l’opération et le plan de financement prévisionnel et autorisant le responsable légal à solliciter l’aide |  |
|  |
|  |
| Pour l’acquisition de matériel reconditionné (vendu par un revendeur professionnel avec une garantie) :   * une déclaration sur l’honneur du vendeur du matériel (datée et signée) indiquant l’origine exacte du matériel et confirmant qu’il n’a pas déjà été soutenu par une aide européenne au cours des cinq dernières années, * deux devis supplémentaires pour du matériel neuf équivalent (dont au moins un provenant d’un fournisseur distinct du fournisseur du matériel reconditionné) |  |
|  |
| Pour les entreprises existantes : présentation de l’entreprise et de son activité (sur la base de documents existants : plaquette, organigramme, rapport d'activité, site internet...) |  |
| Pour les entreprises existantes : bilans comptables et comptes de résultat et annexes (liasses fiscales complètes) des trois derniers exercices fiscaux certifiés conformes par l'expert-comptable ou le commissaire aux comptes |  |
| Pour les entreprises appartenant à un groupe : l’organigramme précisant les niveaux de participation, effectifs, chiffres d’affaires et bilan des entreprises du groupe sur les trois dernières années |  |
| Pour les entreprises appartenant à un groupe : liste des associés et des filiales, composition du capital et liens éventuels avec d’autres personnes privées si cela n’apparaît pas dans la liasse fiscale. |  |